



BSV BILAN 2018

FAITS MARQUANTS

• Météo 2018

La violence du climat de l'année s'est conclue par un effondrement des rendements et de la qualité sous les pluies de mai-juin.

La météo de la campagne 2018 a été particulièrement rude:

- une sécheresse longue et exceptionnelle de juin à décembre 2017,
- des pluies régulières de début janvier à fin mars,
- des pluies exceptionnellement abondantes et fréquentes de mi-mai à mi-juin entre la floraison et grains laitoux ont occasionné de forts dégâts de fusariose sur épis.

Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET TOLOSAN CX
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution
ISSN en cours

Comité de validation :
Arvalis Institut du Végétal,
Terres Inovia, Chambres
d'Agriculture de l'Aude,
l'Hérault, le Gard, DRAAF
Occitanie

Tableau 1 : Précipitations cumulées par période en 2018 (en mm).

Période	Castel naudary 11	Carcas sonne 11	Béziers 34	Mont- pellier 34	Nîmes 30	Arles 13	Alès 30	Bol- lène 84	Aix en P. 13	Valen- sole 04	Lara- gne 05
1/09 - 31/10	56	47	99	28	7	14	9	23	15	30	18
1/12 - 31/01	111	104	13	26	48	77	114	95	93	130	174
1/02 - 31/03	263	219	419	441	296	210	410	270	159	182	325
1/04 - 10/06	310	177	172	161	264	124	259	230	246	251	171

Très Très Pluvieux

Très Pluvieux

Pluvieux

Assez Pluvieux

Normal

Assez Sec

Sec

Très Sec

Très très Sec

Les rendements sont catastrophiques, inférieurs de 25 à 40 % aux potentiels sur pied à la floraison. Toute la région méditerranéenne est touchée, et tout le sud de la France.

A l'échelle de la parcelle agricole, la majorité est comprise entre 25 et 50 q/ha, avec peu de parcelles atteignant 70 q/ha.

MALADIES DE L'ÉPI

Fin mai, des taches sur les épillets ont commencé à se voir partout. On a noté la présence de *Microdochium* sur les feuilles supérieures. *Fusarium* a également été observé sur les épis.

Au 5 juin, l'importance de l'attaque était évidente : 80 % des épis étaient touchés, au moins partiellement ; 10 à 40 % des épillets étaient marqués par des taches ou nécroses.

A la moisson, de nombreux observateurs ont noté que les épis paraissaient secs et mûrs mais que les tiges et les feuilles étaient encore en partie vertes, témoignant d'une atteinte au niveau même des épis.



Microdochium sur feuilles (à gauche) et *Microdochium* ou *Fusariose* sur épi (à droite) -
Photos Arvalis

MALADIES FOLIAIRES

• Septoriose :

Elle a été présente sur les feuilles basses mi-mars, comme souvent, mais n'a pas été impressionnante.

Dans les secteurs pluvieux, les pluies régulières l'ont fait monter par à-coups. Fin avril, la F3 était atteinte ; fin mai, la F1 a été souvent très attaquée voire détruite.

Sur les parcelles non ou peu traitées (pas de T1, T2 tardif, mi-mai, voire économique), la septoriose a ajouté des dégâts sur le rendement et le PS.



Septoriose sur feuilles - Photo Arvalis

• Autres maladies:

Oïdium localisé, rouille jaune réduite à quelques parcelles de Miradoux, rouille brune tardive bien que sérieuse : toutes ont été faciles à contrôler.

RAVAGEURS

Les ravageurs aériens (pucerons, criocères, tordeuse...) ont comme d'habitude été présents sans pullulations. A la récolte, on a trouvé aussi du cèphe.

ADVENTICES

La levée des adventices ne s'est faite souvent que mi-janvier avec le retour d'un climat pluvieux. Les blés ont alors été très sales : présence de ray-grass, dicotylédones, en particulier du gaillet, folle avoine...

Les pluies de mai ont fait pousser les adventices d'été (renouées, laiteron...) et des vivaces (chardon, liseron).

Les parcelles ont globalement finis sales.

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière et élaboré sur la base des observations réalisées par CAPL, Les Chambres d'Agriculture d'Occitanie, la Coopérative la Cavale, les Ets Magne, les Ets Perret, les Ets Touchat, les Ets Vidal Appro Services.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.